



L'aide à domicile le soir et la nuit

Nos services

Ils ont pour but de rassurer et soulager l'entourage en apportant aide et soutien afin de se préparer pour la nuit :

- Aider à se déshabiller / se coucher
- Aide à la prise de médicaments
- Accompagner aux toilettes et réaliser un change
- Aider à un changement de position
- Boire ou manger quelque chose
- Sécuriser le domicile (fermer les volets, le gaz...)

Des interventions complémentaires des services de jour pour vous aider et vous rassurer de 20 h 00 à 1 h 00.



02 51 37 93 39

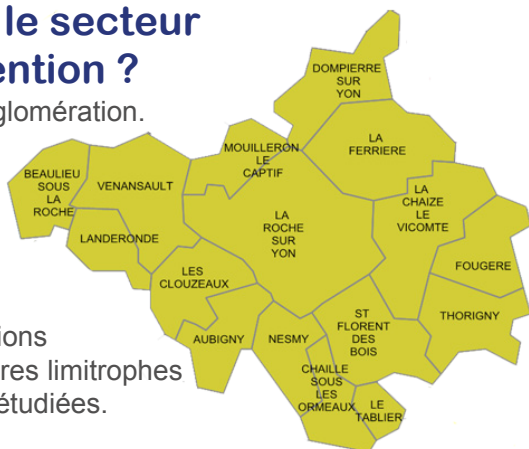
lesvisiteursdusoir@laposte.net
www.lesvisiteursdusoir.org

Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes de 60 ans et plus,
- Les personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou malade.

Quel est le secteur d'intervention ?

La Roche Agglomération.



Des interventions sur les territoires limitrophes peuvent être étudiées.

Quand peut-on être aidé par le service ?

- Suite à une hospitalisation
- Occasionnellement en cas d'absence de votre entourage
- Quotidiennement ou une ou plusieurs fois par semaine en relais de vos proches aidants.

Les aides financières possibles

- Crédit d'impôt à hauteur de 50 % des sommes versées dans la limite des plafonds légaux.
- Caisses de retraite et mutuelles
- Conseil Départemental : allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou prestation de compensation du handicap (PCH).